Image not found or type unknown

suite à une plainte, l'affaire a été classée ss suite

Par **vanillegenepy**, le **14/02/2011** à **16:13**

bonsoir,

J'ai porté plainte auprès du procureur pour travail dissimulé, vendredi mon avocat a appris par la partie adverse que l'affaire avait été classée sans suite.

A ce jour ni mon avocat, ni moi avons reçu un courrier du procureur nous informant du classement.

Donc je ne sais pas pourquoi et comment?

je compte me porter partie civile.

Par **Domil**, le **14/02/2011** à **16:42**

Vous devez voir ça avec votre avocat. Si vous outrepassez la décision du Procureur, vous devrez verser une consignation

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés